

PAR COURRIEL

Québec, le 1er octobre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 31 mai 2024, la députée de D'Arcy-McGee déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale du Québec demandant d'instaurer des directives claires et des politiques réglementaires concernant le temps d'écran recommandé pour les jeunes dans les milieux éducatifs, familiaux et sociaux.

À cet égard, le 6 juin 2024, l'Assemblée nationale a créé une commission parlementaire spéciale transpartisane sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes. Cet exercice sera l'occasion de sensibiliser la population, de documenter les impacts des écrans et des médias sociaux sur la santé de nos enfants, d'étudier ce qui se fait ailleurs et de dégager des pistes d'action qui pourraient être mises en place au Québec.

Par ailleurs, je tiens à rappeler que c'est pour tenter de réduire les effets négatifs sur la santé associés à l'utilisation des écrans chez les jeunes que la Stratégie québécoise sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes 2022-2025 a été élaborée à la suite de consultations auprès d'experts et de professionnels. La Stratégie propose quatre orientations ayant pour but de favoriser la santé globale des jeunes de 2 à 25 ans en lien avec l'utilisation des écrans, notamment en leur fournissant des environnements qui facilitent l'adoption de saines habitudes de vie, de même qu'en leur offrant un soutien dans l'ensemble de leur parcours de vie afin de les aider à faire des choix favorables à leur santé.

La Stratégie est cohérente avec le continuum de services en dépendance du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), encadré par le Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028.

... 2

Parmi les actions mises en œuvre dans le cadre de la Stratégie, nommons la campagne gouvernementale de sensibilisation sur l'utilisation des écrans chez les jeunes et les activités de prévention confiées à des organismes nationaux (ex. : l'initiative PAUSE de Capsana, le programme de bien-être numérique du CIEL, le projet Enseigner dehors de la Fondation Monique-Fitz-Back ou encore le programme Travailleurs de rues numériques de la Fondation des Gardiens virtuels). De plus, une somme est répartie annuellement entre les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, dans le cadre de leur mission de centre de réadaptation en dépendance afin de mettre en œuvre une offre de services pour les personnes présentant des comportements problématiques au regard de l'utilisation des écrans ou d'Internet.

En appui aux actions envisagées par la Stratégie, le Programme de recherche sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes (Actions concertées du Fonds de recherche du Québec—Société et culture (FQRSC)) a été mis sur pied pour soutenir le développement des connaissances quant à l'utilisation des écrans, des facteurs de risque et de protection associés et ses effets sur la santé physique, psychosociale et développementale des jeunes de 2 à 25 ans. Le premier appel de propositions, lancé en novembre 2022, a permis le financement de deux projets de recherche-action et de cinq projets de recherche. Le second appel de propositions a, quant à lui, été lancé en février 2024 et les projets sont en cours d'évaluation. Enfin, un volet bourses étudiantes a été créé conjointement par le FQRSC et le MSSS. L'appel de propositions du Programme de bourses sur l'utilisation des écrans et la pratique de jeux de hasard et d'argent, lancé en septembre 2023, soutient dix projets de la relève étudiante.

En cohérence avec l'une des pistes d'action recommandée dans la Stratégie, des démarches de réflexion sont en cours en vue d'élaborer un cadre de référence visant à soutenir les acteurs de santé publique dans l'accompagnement du milieu scolaire en matière d'utilisation équilibrée des écrans. Les divers travaux réalisés depuis 2018 par l'Institut national de santé publique du Québec sur l'exposition aux écrans, l'hyperconnectivité et les effets sur la santé des jeunes alimenteront les réflexions entourant ce cadre de référence. Par ailleurs, le MSSS collabore avec le ministère de l'Éducation (MEQ) afin d'assurer une complémentarité avec les orientations liées à la promotion de la santé et la prévention présentées dans le référent ÉKIP. La prochaine mouture de la Politique-cadre *Pour un virage santé à l'école* du MEQ est prévue à l'automne 2024.

Veuillez agréer, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Lionel Carmant

N/Réf. 24-MS-02894